

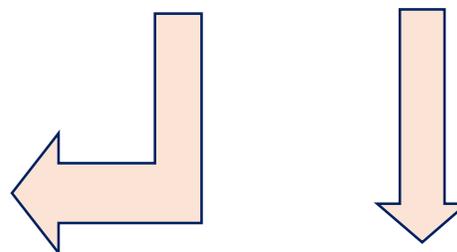
L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants

- en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,
- selon diverses modalités de travail,
- en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),
- pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,
- en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers

Mise en œuvre au quotidien

- **Durée de l'organisation** : variable selon l'âge des enfants – plage de 30 à 45 mn
- **Fréquence** : une voire deux séances d'ateliers en fonction de la durée de la demi-journée.
- **Fonctionnement** : ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps.
- **Entrée en activité** : le fonctionnement explicite, les enfants s'inscrivent et se dirigent vers l'atelier choisi ; parfois l'enseignant accompagne l'enfant dans le choix du niveau de difficulté. L'enseignant et l'ATSEM supervisent et régulent le démarrage des ateliers.
- **Sortie de l'atelier** :
 - ↪ avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
 - ↪ propositions d'espaces de détente ou repos pour des activités personnelles ;
 - ↪ mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome.
- **Consignes** :
 - ↪ induites par le matériel ;
 - ↪ données par l'adulte ou un enfant avant la mise en ateliers ;
 - ↪ données au sein de chaque atelier, par l'adulte ou un enfant
 - ↪ induites par le matériel, un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.



Evolution sur la semaine

- **Constitution des groupes** :
 - ↪ en fonction des choix ou des besoins des enfants, quel que soit leur âge ;
 - ↪ groupes variables au cours de la journée et de la semaine ; l'enseignant peut proposer un atelier dirigé ou semi dirigé pour un groupe d'enfants (atelier de langage, atelier pour un apprentissage spécifique).
- **Parcours des enfants** :
 - ↪ chaque enfant construit son propre parcours d'apprentissage durant la semaine ;
 - ↪ la nature, le niveau de difficulté et le nombre des ateliers dépendent des compétences et des besoins identifiés chez les enfants : ateliers dirigés ou semi dirigés, ateliers accompagnés ou en autonomie.

■ Quels rôles pour l'enfant ?

- **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
- **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations choisies
- **Mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité choisie ; aller au bout de l'apprentissage
- **Explorer plusieurs fois le même atelier**, pour le plaisir de refaire, de réussir, d'imiter l'autre, de gagner en confiance et en estime de soi, de progresser.

■ Quels rôles pour les adultes ?

- **Enseignant :**
 - **penser l'organisation des ateliers** : les différents niveaux de difficulté pour chaque objectif retenu, l'organisation matérielle des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM, superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
 - **penser son rôle de médiateur des apprentissages** : inciter, encourager, accompagner les apprentissages et les échanges langagiers des enfants dans les ateliers ; observer et noter les réussites ;
 - **encadrer l'atelier dirigé ou semi dirigé** durant la phase d'apprentissage.
- **ATSEM :**
 - **assurer la préparation matérielle des ateliers**,
 - **réguler le fonctionnement des groupes d'enfants** et les conditions matérielles.
 - **encadrer l'atelier accompagné**,
 - **contribuer à observer et relever les progrès et réussite des enfants**

■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- La **planification des apprentissages différenciés** dépend des réussites et des essais des enfants aux divers ateliers proposés.
- Mise en place possible d'un **parcours contractualisé avec l'enfant** : par exemple, réaliser au moins un atelier par temps de fonctionnement.
- **Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant, apprentissage nouveau, à structurer ou pour un retour réflexif, atelier de langage ;
 - **Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
 - **Atelier en autonomie** : découverte, entraînement, ou réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions.

■ Quels aménagements de l'espace ?

- Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
- Les groupes, à géométrie variable**, se constituent sur place, en fonction du choix ou des besoins des enfants (de 2 enfants à la moitié de la classe).

L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants

- **en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,**
- **selon diverses modalités de travail,**
- **en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),**
- **pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,**
- **en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers**



■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

- **A partir de traces diverses** : sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
- **A partir de critères d'observation** : repères de progressivité, événements remarquables observés consignés dans le carnet de bord tenu par l'enseignant, le carnet de suivi des apprentissages de l'enfant.
- **En auto-validation** : éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
- **En co-évaluation** : évaluation par un pair ou par le groupe en bilan d'ateliers, lors de courts regroupements
- **En atelier d'explicitation** (fin de semaine ou APC) : en petit groupe voire en groupe de besoins, engager une attitude réflexive, dédramatiser l'erreur et envisager les améliorations possibles.

■ Quels outils au service de cette organisation ?

- **Tableau d'inscription/de fréquentation des enfants aux ateliers**, sur la journée ou la semaine
- **Grilles de compétences avec différents niveaux de difficulté pour les objectifs définis**
- **Fiche de suivi du parcours de l'enfant**
- **Signaux** (sonores ou visuels) de fin d'ateliers
- **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée
- **Différenciation pour chaque niveau de difficulté** : une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.
- **Espaces de valorisation** des productions réalisées

■ Préconisations

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :

- **ajuster le fonctionnement en ateliers échelonnés sur les 5 matinées et 9 demi-journées**
- **planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants**
- **mettre à profit la souplesse de l'organisation en ateliers échelonnés pour concevoir avec l'enfant son parcours d'apprentissage, répondre à ses besoins, favoriser le développement de son autonomie et respecter son rythme d'apprentissage.**

■ Ressources

Une courte présentation des avantages du travail en ateliers échelonnés

- **Cécile Laloux Les nouveaux rythmes scolaires en maternelle - p50-51, Canopé Editions, 2014**